

FONDS INDISPONIBLES

MONSIEUR BENJAMIN CHISS
AVOCAT A LA COUR
184 RUE DE L'UNIVERSITE
75007 PARIS

Contact : Jean Philippe Digoy
Tél. : 01 44 32 48 92
Télécopie : 01 44 32 47 11
e-mail : pdigoy@avocatparis.org

Paris, le 21 mars 2023

Affaire : SAS A TABLE / 2519390.

Mon cher Confrère,

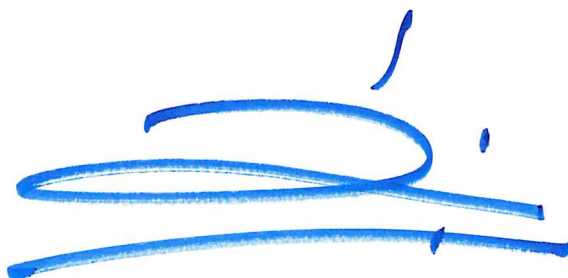
Nous vous invitons à trouver sous ce pli l'attestation de dépôt de fonds établie dans cette affaire.

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Votre bien dévoué Confrère,

Jean-Charles KREBS
Secrétaire Général
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre

P.J.



ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS

La CARPA de Paris domiciliée, Maison des Avocats, Cours des Avocats, CS 72402, 75833 PARIS Cedex 17 représentée par son Secrétaire Général, Monsieur Jean-Charles KREBS,

Atteste par la présente,

Avoir reçu ce jour en dépôt sur son compte 30004.01960.10055049.55, affaire 2519390 ouvert dans les livres de la Banque BNP PARIBAS Centrale, 16 boulevard des Italiens, 75009 PARIS par l'intermédiaire du Cabinet de Maître Benjamin CHISS, Avocat au Barreau de Paris, 184 rue de l'Université, 75007 PARIS

- la somme de 3000 Euros, représentant le capital social versé par les associés de la société en formation :

**A TABLE
10 RUE DU DOCTEUR ROUX
75015 PARIS**

La libération de cette somme ne pourra être effectuée au profit de la société en formation qu'à réception par la CARPA du certificat du Greffe du Tribunal de Commerce constatant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à Paris en deux exemplaires, le 21 mars 2023.

